

Projet de Territoire CAPI – Constitution du panel citoyen

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) a décidé d'élaborer un projet de territoire qui fixe un cap pour le développement et l'aménagement du territoire pour les 10 ou 15 prochaines années.

Élaborer un projet de territoire cela veut dire s'intéresser :

- A la vie quotidienne des habitants / des familles et à leurs besoins ;
- Aux services publics mis en place, à leur accessibilité ;
- Au développement économique, à la création d'emplois et au développement social ;
- Aux déplacements, au logements, aux équipements ;
- Aux ressources naturelles, patrimoniales, paysagères...

La CAPI a souhaité que le projet de territoire soit construit à travers une concertation importante, qui permette à chaque personne impliquée d'apporter son regard, ses besoins, ses attentes, ses analyses. Ainsi, elle a décidé d'associer un panel citoyen constitué d'une quarantaines d'habitants du territoire.

Ce panel sera réuni dans le cadre de la construction du diagnostic du territoire, puis dans le cadre de l'élaboration du plan d'action. Il apportera une expertise d'usage du territoire, basée sur l'expérience vécue de ce dernier.

Si vous souhaitez participer à ce panel, il convient de nous adresser les renseignements suivants à l'adresse email communication@laverpilliere.eu :

- Nom, prénom ;
- Profession ;
- Adresse postale ;
- Adresse mail ;
- Coordonnées téléphoniques.

La première rencontre se tiendra le mardi 17 novembre de 18h30 à 21h00, dans des modalités qui seront précisées aux habitants retenus.